

ABONNEMENT

Saumur :

Un an	30 fr.
Six mois	16
Trois mois	8

Poste :

Un an	35 fr.
Six mois	18
Trois mois	10

On s'abonne :

A SAUMUR,
Au bureau du Journal
ou en envoyant un mandat
sur la poste,
et chez tous les libraires.

POLITIQUE, LITTÉRATURE, SCIENCES, INDUSTRIE

L'ECHO SAUMUROIS

JOURNAL D'ANNONCES JUDICIAIRES ET AVIS DIVERS

BUREAU : PLACE DU MARCHÉ-NOIR

INSERTIONS

Annonces, la ligne . . .	90
Réclames, —	30
Faits divers, —	75

RÉSERVES SONT FAITES
Du droit de refuser la publication des insertions reçues et même payées, sauf restitution dans ce dernier cas ; Et du droit de modifier la rédaction des annonces.

Les articles communiqués doivent être remis au bureau du journal la veille de la reproduction, avant midi. Les manuscrits déposés ne sont pas rendus.

On s'abonne :

A PARIS,
A L'AGENCE HAVAS
8, place de la Bourse.

L'abonnement continue jusqu'à réception d'un avis contraire.
L'abonnement doit être payé d'avance.

Paraissant tous les jours, le dimanche excepté.

Les abonnements de trois mois pourront être payés en timbres-poste de 15 cent., envoyés dans une lettre affranchie.

SAUMUR, 11 AOUT

L'AGRICULTURE PROTÉGÉE

Lorsque nos amis du Parlement obtinrent, après une longue campagne où leur constance et leur énergie furent soumises à de dures épreuves, que l'agriculture ne fût pas entièrement sacrifiée aux passions et aux rancunes de politiciens et économistes de hasard, les radicaux, députés et journalistes, firent le tableau le plus navrant du résultat que devait amener le relèvement des droits sur les céréales.

A les entendre, donner un peu de courage et d'espoir à l'agriculture, permettre à la très intéressante et très utile classe des cultivateurs, c'est-à-dire à près de la moitié de la France, de ne pas se ruiner irrémédiablement et complètement, c'était la misère noire pour la classe ouvrière.

Pensez donc, le pain cher !
Peu s'en fallait qu'ils ne nous montrasent des populations entières, étioilées, chassées de leurs foyers inhospitaliers par la famine.

C'était navrant, on devait frémir par avance à la prévision du déchaînement de pareilles calamités sur notre pauvre pays qu'ils ont mis en si piteux état.

Eh bien ! quoi qu'aient pu dire ces prophètes de malheur, il faut en rabattre.

La statistique croit établir dès maintenant que le rendement en blé sera celui d'une année moyenne, soit 402 à 405 millions d'hectolitres pour la récolte de la France. D'autre part, les Indes ont commencé leurs envois, les arrivages seront actifs dans le courant du mois; onze steamers chargés de blé sont arrivés de Buenos-Ayres et Montevideo à Dunkerque. D'importantes cargaisons venant d'Australie ont été débarquées en France. A noter aussi la République Argentine et la Plata, qui s'apprêtent à nous envoyer un important stock de blé, etc., etc.

Bref on estime que l'ensemble des importations, pour la campagne prochaine, sera

de 40 à 42 millions d'hectolitres de blé qui nous manqueront, et le seul effet du droit de 5 fr. sera, SANS FAIRE RENCHÉRIR LES PRIX, DE MAINTENIR LE COURS DES BLÉS. Ainsi, voilà qui est bien établi : malgré le relèvement des droits, les blés étrangers ne désapprendront pas le chemin de nos ports, et si les prix se maintiennent, ils ne feront point renchérir notre premier et indispensable aliment.

Ces résultats sont certainement bien fâcheux pour nos adversaires : comment, dorénavant, pouvoir traiter de « marquis du pain cher », « d'affameurs du peuple » les partisans d'un relèvement des droits sur les céréales étrangères pour protéger l'agriculture française ?

L'ATTITUDE DES CONSERVATEURS

Sous ce titre, le *Moniteur universel* publie d'intéressantes considérations au sujet de « l'expérience tentée pour former avec les modérés une majorité de gouvernement. » A ce sujet notre confrère apprécie ainsi le rôle des conservateurs :

« Jusqu'ici, la politique de modération et d'impartialité, recommandée par M. Rouvier et ses collaborateurs, n'est pas encore sortie du domaine des généralités. Quand elle aura reçu un commencement d'exécution sur le terrain électoral, c'est-à-dire lorsque nous aurons sous les yeux le spectacle d'un département dans lequel, au second tour de scrutin, opportunistes et intransigeants maintiendront leurs positions, un département où le parti républicain modéré préférera, par exemple, le succès de M. Duboul à celui de M. Calvinhac, alors nous croirons à un changement de politique, nous aurons devant nous quelque terrain de conciliation. Jusque-là nous réservons nos appréciations, faisant des vœux pour l'affermissement de l'ordre de chose créé par la chute du ministère Goblet, mettant à profit l'accalmie du moment pour respirer plus à l'aise, mais sans optimisme sur l'avenir qui nous est réservé selon toute probabilité.

» En attendant, il importe de constater que, dans les rangs des conservateurs, on évite avec soin tout ce qui pourrait gêner l'action du ministère et lui susciter inutilement des difficultés. »

LE PROGRÈS RÉPUBLICAIN

Les républicains ont promis au pays un gouvernement à bon marché, c'est-à-dire des économies.

Ils ont promis au pays la prospérité qui découle forcément d'une bonne administration.

Or, ils ont augmenté les dépenses de l'Etat de plusieurs centaines de millions, et creusé un déficit tellement profond qu'il est impossible de prévoir quand il sera comblé.

Le progrès républicain s'est manifesté sous cette forme : une augmentation progressive d'embarras financiers et un accroissement continu de la misère publique.

Si une partie des commerçants français réussissent à soutenir leurs établissements grands ou petits, c'est au prix des plus grands sacrifices.

On ne gagne plus rien pour ainsi dire, et le plus clair des bénéfices est absorbé par les contributions directes et indirectes.

Aussi le mouvement des faillites va-t-il toujours en s'élargissant.

En 1878, on en comptait 6,024.
Il y en avait 6,174 en 1879. — Pour 1880, 6,295.
— Pour 1881, 6,781. — Pour 1882, 7,071. — Pour 1884, 7,749. — Pour 1886, elles dépassent 8,000.

Il n'y a qu'un homme dont les bénéfices s'accroissent chaque année, et que la République assure contre la faillite.

C'est le constructeur de maisons Grévy, président de ce régime de misère.

Il est vrai que les entrepreneurs qu'il emploie font de déplorables affaires.

Le progrès républicain, c'est donc la faillite, c'est-à-dire la ruine.

Électeurs qui n'avez pas été encore assez éprouvés, votez une fois de plus pour ce régime détestable.

ble, et apportez aux charlatans de la République vos dernières ressources !

CHRONIQUE GÉNÉRALE

PLUS-VALUES BUDGÉTAIRES

Les prophéties de M. de Freycinet se réalisent à rebours.

Le ministre des finances vient de recevoir l'état du repêchement des impôts et revenus indirects pendant le mois de juillet dernier. Cet état révèle qu'il y a une moins-value de 5,516,402 fr. par rapport aux évaluations budgétaires et une moins-value de 6 millions 627,000 fr. par rapport au produit de juillet 1886.

On constate qu'en juillet 1887 les sucres ont donné une moins-value de 6,255,000 fr. par rapport aux prévisions budgétaires, de telle sorte que, sans cette moins-value, les autres revenus indirects donneraient une plus-value.

Le produit des sept mois écoulés de 1887 est inférieur de 30,445,202 fr. aux évaluations budgétaires et supérieur de 9,376,700 francs au produit de la période correspondante de 1886.

Comme les Bordelais et les Toulousains doivent rire des pronostics que M. de Freycinet leur annonçait, avec une imperturbable sérénité d'âme, sur les plus-values budgétaires !

LES HÔPITAUX LAÏQUES

Une horrible méprise s'est produite à l'hôpital d'Aubervilliers. Deux enfants entrent avec la petite vérole. L'un d'eux meurt. L'administration se trompe de nom. On remet un cadavre à la famille dont l'enfant n'est pas mort, et l'on rend à une mère un enfant qui n'est pas le sien. Et il a fallu plusieurs jours pour que l'administration se décidât, et de très mauvaise grâce, à reconnaître son erreur.

Le ministre des travaux publics vient

10 Feuilleton de l'Écho Saumurois.

VAL-RÉGIS LA GRANDE

PAR CLAUDE DE CHANDENEUX

L'abbé Vitel joignait toute la réserve de l'homme du monde à la discrétion professionnelle. Il garda le silence sur l'incident qui avait signalé cette journée. Il n'en fut pas de même du secrétaire de la mairie, qui ne voyait aucune raison de se taire quand ce qu'il pouvait raconter devait lui procurer un joli succès de curiosité.

Sur l'heure, il se mit à divulguer l'aventure invraisemblable d'un comte de Val-Régis venant mourir inconnu à la porte d'une cousine du même nom, avec laquelle il entretenait un procès légendaire.

La-dessus, les commentaires allèrent bon train. Même au village, le plus mince cancan s'emprenait d'une saveur particulière. A plus forte raison quand l'histoire présente en réalité des éléments d'intérêt.

— M^{lle} Aure est un méchant cœur de n'avoir pas recueilli ce mourant, disait l'un.

— Mais elle ne le connaissait pas, répliquait l'autre.

— Elle plaide contre lui sans l'avoir jamais vu, alors ?

— Pour faire comme son père et son grand-père.

— Et pourquoi voyageait-il sans papiers, ce monsieur ?

— Il les avait laissés à Boulogne, paraît-il.

— Et qu'est-ce qu'il venait faire ici ?

— On dit qu'il voulait au moins apercevoir la partie adverse et le domaine de Val-Régis.

— Il y tient donc au domaine ?

— Oh ! le domaine n'est pas en cause ; c'est affaire de curiosité.

— Et d'intérêt aussi, peut-être ?

— Question de titre, question d'orgueil. La question d'argent n'est que secondaire, les Val-Régis de Bretagne sont riches.

— Plus que ceux d'ici ?

— Je le crois bien ! ceux-ci le seraient si le gros héritage que les deux familles se disputent avait été remis en leurs mains ; mais, depuis près d'un siècle, l'héritage est sous sequestre, et nul n'en jouit.

— Moi, j'aurais mieux aimé la moitié de ma part... le quart même... et m'en faire plaisir tout de suite.

— Que voulez-vous ? M^{lle} de Val-Régis aime

mieux combattre.

— A son aise ! C'est une singulière personne, tout de même !

Et le secrétaire de la mairie levait les yeux au ciel en manière d'assentiment discret.

Oh ! oui, c'était une singulière personne ! Les rumeurs qui se firent peu à peu jour autour d'elle la laissèrent d'abord indifférente. Elle ne comprenait point en quoi elle y pouvait être intéressée, et ne cherchait pas à en savoir davantage. Il fallut que le maire de Racquinghem, brave homme, mais peu intelligent et d'une éducation sommaire, lui plantât en plein cœur le nom de son ennemi pour que la lumière se fit en elle.

C'était un soir, en revenant d'une promenade aux champs.

— Val-Régis ! répéta-t-elle ; cet homme s'appelait Val-Régis ?

— Le comte Hercule de Val-Régis, oui, mademoiselle, répondit le campagnard, tout étourdi du fulgurant éclair qui l'avait ébloui.

— Le comte... Sachez, monsieur Boissart, qu'il n'existe plus de comte de Val-Régis... Le dernier comte...

— Je sais, mademoiselle ; il est mort malheureusement chez Bourelong.

— Il est mort sous ce toit, comme un saint ? et l'avant-dernier comte est mort sur l'échafaud, comme un chrétien, comme un noble, comme un

digne serviteur du roi ! C'était mon grand-père !...

— Pardonnez-moi, mademoiselle, je ne savais pas...

— Certes, vous ne pouvez pas tout savoir, monsieur Boissart. Bref, la loi française, peu galante de sa nature, faisant aux femmes l'inconvenance gratuite de les exclure de la succession des titres, la couronne comtale des Val-Régis n'a plus trouvé de tête masculine pour la porter. Elle est tombée « en quenouille », soit. La branche cadette, du moins, ne la portera pas, moi vivante !... Entendez-vous, monsieur Boissart ?... moi vivante !

Le maire était fort déçu d'avoir soulevé cette explosion d'indignation, toujours prête à déborder.

Il n'osait affronter le regard superbe de la vieille fille et, pour reprendre contenance, fit un grand salut à Marguerite qui écoutait, frémissante, cette révélation.

— Mademoiselle Marguerite s'en doutait bien un peu, n'est-ce pas ? insinua-t-il d'un air fin.

— Non, fit-elle d'une voix grave, je n'ai eu aucun soupçon, rien que de la pitié.

M^{lle} Aure avait retrouvé sa respiration suspendue.

— Mort en venant, comme un coupable, rôder autour de ma personne, sans oser en approcher !... Mort !... Mais, grand Dieu !... en lui s'était cette

d'approuver une sage mesure prise par l'administration des ponts et chaussées, à Calais.

Tous les employés et ouvriers travaillant au port ont été mis en demeure de justifier, dans les quarante-huit heures, de leur qualité de Français.

Passé ce délai, les ouvriers étrangers seront congédiés.

Cet exemple sera suivi dans tous les chantiers dirigés par la même administration.

Il serait bon que les entrepreneurs prissent la même mesure.

Le mildiou vient de faire son apparition dans les environs de Tarascon. Il a attaqué les vignes situées dans les terrains sablonneux des bords du Rhône en aval de la ville. On assure que les vignes du côté de Beaucaire sont atteintes.

On sait qu'il faut, pour que le mildiou se développe, beaucoup de chaleur et une forte dose d'humidité. Les pluies qui ont eu lieu récemment et qui ont inondé certaines dépressions des bords du Rhône sont probablement la cause de cette invasion.

En somme, il est probable qu'à moins de grandes pluies le mildiou restera localisé sur les bords du Rhône et ne gagnera pas le reste du département où règne une honnête sécheresse.

Une correspondance de Bordeaux, du 6 août, annonce aussi l'apparition du Black-rot dans le département de la Gironde. Jusque-là, cette terrible maladie de la vigne semblait confinée dans la vallée des Gauges (Hérault). Elle a, paraît-il, envahi cinq départements. L'émotion est grande chez les vigneron.

MANIFESTATION A TARDES

Une nouvelle manifestation a eu lieu avant-hier à Tarbes, aux cris de : Démission ! démission !

Cette manifestation avait été annoncée dans la journée par des affiches apposées aux abords de l'arsenal et du jardin Massey.

Le lieu de réunion désigné était la place Maubourguet.

Les manifestants se sont successivement portés devant la mairie, devant la maison du maire, et enfin devant le cercle des officiers où les cris de Démission ! A bas le Conseil municipal ! Vive l'armée ! ont été de nouveau poussés. La police et la gendarmerie ont assez facilement dispersé les manifestants.

Le 24^e d'artillerie est parti.

Il n'y a pas eu d'incident.

On télégraphie de Grenoble, 10 août :

« La nuit dernière, entre dix et onze heures, le sergent-fourrier Gaillard, du 4^e du génie, qui faisait sa ronde réglementaire accompagné d'un sapeur de son régiment, était arrivé près de la prison civile, à l'angle du boulevard de Bonne et de la rue Beccaria, où se trouvait un factionnaire du 440^e d'infanterie.

« Le sous-officier n'ayant pu donner le mot d'ordre, qu'il avait, paraît-il, oublié, la sentinelle refusa de le laisser passer. Celui-ci fit mine de retourner sur ses pas, puis revint soudain en disant qu'il passerait quand même.

« Le factionnaire s'y étant énergiquement opposé, Gaillard dégaina et chercha à frapper son inférieur, qui croisa la baïonnette et en porta au sergent de ronde un coup qui l'atteignit à la hauteur du poumon droit.

« Ce malheureux a été transporté à l'hôpital militaire dans un état désespéré. »

ÉTRANGER

RUSSIE. — On télégraphie de Saint-Petersbourg à la Gazette de Cologne :

« La dépêche du czar à M^{me} Katkoff est considérée ici comme un acte d'une importance extraordinaire, et est accueillie avec joie par le parti national russe. Sur cette dépêche, le czar se met ouvertement à la tête du parti Katkoff, et déclare que tous ceux qui ne sont pas de ce parti ne sont pas de vrais Russes.

« On pense généralement ici que cette démarche atteint surtout M. de Giers. La dépêche a été rédigée par le czar lui-même. »

LES FUNÉRAILLES DE KATKOFF

Une dépêche de Moscou dit que les obsèques de M. Katkoff ont eu lieu samedi au milieu du recueillement général.

Le service funèbre a été célébré à dix heures à l'église du Lycée que remplissaient, avec les parents du défunt, ses amis et ses admirateurs.

De nombreuses députations étaient présentes, ainsi que tous les conseillers municipaux de Moscou conduits par leur président. Le ministre de l'instruction publique et le gouverneur général assistaient également à la cérémonie funèbre. Le gouverneur avait apporté une superbe couronne de fleurs naturelles. Plus de cent autres couronnes ont été déposées sur le cercueil. Dans le nombre, on distinguait celles de la colonie française, des Alsaciens-Lorrains de Moscou, des Galiciens, des Croates. Les Cosaques en avaient apporté une en plumes d'autruche.

Le service a été fait par l'évêque Alexandre. L'aumonier du lycée a prononcé l'oraison funèbre. Le métropolitain Joannicus a donné la bénédiction du corps, après avoir, à son tour, prononcé des paroles émues.

Les parents et le gouverneur de Moscou ont porté le cercueil hors de l'église; il a été ensuite pris par les amis de Katkoff, les rédacteurs de son journal et les compositeurs de son imprimerie qui, se relayant, l'ont transporté jusqu'au couvent Alexis.

Le char funèbre suivait chargé des couronnes. Le cortège s'étendait sur plus d'une

verste (plus d'un kilomètre). Des pauses ont été faites sur plusieurs points de la route où de nouvelles messes ont été dites, notamment à la cathédrale du Sauveur et devant l'Université. On a mis trois heures pour arriver au couvent Alexis, dans le cimetière duquel a eu lieu l'inhumation.

Sur la tombe, des discours ont été prononcés par M. M. Stanischeff, Nesarewski, Astafieh, Kalokowski et Sharapoff.

La cérémonie était terminée à six heures.

Malgré la pluie qui n'a pas cessé de tomber, une foule énorme se pressait silencieusement sur le parcours du cortège. Le gouverneur général a accompagné la dépouille mortelle de Katkoff jusqu'au cimetière, et ne s'est retiré que lorsque la tombe a été fermée.

BULLETIN FINANCIER.

Paris, 10 août.

Marché complètement nul. La spéculation a déserté la Bourse et les affaires sont rares : 3 0/0, 81.27 ; 4 1/2 0/0, 108.17.

L'action du Crédit Foncier a un marché assez animé à 1,347. Les achats du comptant en obligations foncières et communales à lots ne se ralentissent pas, ils portent de préférence sur les emprunts 1879, 1880 et 1885 dont la marge à la hausse n'est pas encore épuisée.

La Société Générale délaissée par la spéculation donne lieu à un bon courant de demandes sur le marché au comptant vers 455.

La Banque d'Escompte est stationnaire à 456.25. On traite couramment l'action des Dépôts et Comptes courants à 600.

On signale de bons achats en actions du Patrimoine à 75 et 80. Maintenant que cette compagnie d'assurances a payé tous ses frais de premier établissement, les bénéfices s'accroissent et font prévoir très prochainement la distribution d'un dividende.

Les Polices spéciales A B de l'Assurance Financière offrent aux capitaux sans emploi un placement rémunérateur de 5 0/0 avec des garanties de premier ordre; on sait en effet que ces polices sont émises en représentation de créances sur l'Etat.

L'action de Panama continue son travail de reèvement, on est à 360. Encore une campagne qui aura pileusement échoué et dont les vendeurs paieront les frais.

Les actions de nos compagnies de chemins de fer sont fermes. Les obligations sont très demandées.

CHRONIQUE LOCALE ET DE L'OUEST

LES DISPENSÉS DE L'ARTICLE 17

Le ministre de la guerre a arrêté le programme de l'instruction militaire qui sera donnée aux dispensés de l'article 17 appelés sous les drapeaux.

Les dispositions principales de ce programme sont les suivantes :

Appelés pour 2 mois

Les hommes sont réunis en un peloton spécial sous les ordres d'un capitaine et d'un cadre comprenant 1 lieutenant, 4 adjudant, 4 sergents, 8 caporaux et 16 anciens soldats.

L'instruction commence aussitôt après l'arrivée des jeunes soldats. Dans le premier mois il y a chaque jour 2 séances d'instruction pratique de 2 heures, et 2 séances d'instruction théorique de 3/4 d'heure.

On enseigne aux soldats la manœuvre à rangs serrés et en ordre dispersé, de l'escouade et de la demi-section, le maniement du fusil modèle 1886 avec les exercices préparatoires de tir et le règlement sur le service intérieur.

Dans le deuxième mois, il y a chaque jour 2 séances d'instruction pratique : une de 2 heures le matin, consacrée aux manœuvres à rangs serrés, et une de 3 heures l'après-midi, employée à des exercices extérieurs.

Entre les deux exercices a lieu une séance d'instruction théorique de 3/4 d'heure. L'instruction porte sur les manœuvres à rangs serrés et en ordre dispersés, de la section, du peloton, avec quelques mouvements de l'école de compagnie, les marches, le service en campagne, l'embarquement en chemin de fer et enfin le tir, pour lequel il est alloué 36 balles par homme.

Dispensés appelés pour un mois

L'instruction de ces hommes est faite d'après les mêmes principes.

Le travail quotidien est réglé par quinzaines, comme il vient d'être indiqué par mois pour les dispensés de la classe 1886.

L'instruction comprend les mêmes matières, mais traitées plus sommairement. Elle s'arrête à l'école de section, donne quelques

mouvements seulement de l'école de peloton. Il est alloué 24 balles par homme pour le tir.

LES MANŒUVRES DU 9^e CORPS

Les officiers étrangers qui devaient primitivement être scindés entre les 9^e et 16^e corps n'assisteront qu'aux manœuvres du 9^e corps, entre Châtelleraut et Parthenay.

Après avoir été reçus le 8 septembre par le ministre de la guerre, les officiers composant les missions étrangères se rendront au quartier général du général de Bellemare. Ils seront de retour à Paris le 20 septembre, et à leur arrivée une grande réception aura lieu au ministère de la guerre.

Course de taureaux à Saumur

Ainsi que nous l'avons annoncé, une course de taureaux aura lieu, carrière du Carrousel, lundi prochain 15 août, le jour même de l'Assomption, cette vieille fête patronale de la cité saumuroise.

Certes, si l'on devait établir, en permanence dans notre ville, ces exercices tauro-machiques, qui sont peu en rapport avec nos mœurs, nous ferions nos réserves et nous joindrions nos protestations à celles de la Société protectrice des animaux; mais la corrida, telle qu'elle est pratiquée par les écarteurs landais, est bien loin de ressembler aux corridas espagnoles, dans lesquelles des chevaux sont éventrés et tous les taureaux immolés sans merci.

Les courses landaises sont de simples exercices d'adresse, et les taureaux, après avoir fourni une course d'un quart d'heure environ, rentrent sains et saufs au toril.

Ici il n'y a pas de picadores à cheval, armés d'un long trident, qui viennent tourmenter l'animal furieux jusqu'à ce que quelques coups de corne les aient désarçonnés et aient éventré leur monture; il n'y a pas non plus l'espada ou le matador, qui attend le taureau de pied ferme et, lui plongeant son épée derrière la nuque, le tue d'un seul coup.

La quadrille landaise est composée seulement de chulos et de banderilleros, costumés comme le joyeux barbier de Séville avec veste de velours, culotte courte, bas blancs, gilet escarpins et la tête couverte d'un gracieux boléro.

Un chulo, armé d'une longue perche, se place au milieu de l'arène et, lorsque le taureau fond sur lui, il se soulève sur sa perche et franchit la bête furieuse. Les autres toréadors ont des capas ou manteaux de différentes couleurs qu'ils présentent au taureau, jouent avec lui et l'agacent en ayant soin d'éviter les coups de corne.

Lorsque la bête commence à se fatiguer, un toréador, armé de deux banderillas, petite dards hérissés de papier, attend son ennemi en face et lui pose ses banderillas entre les épaules, en lui échappant par un bond de côté. Les exercices périlleux se succèdent avec des péripéties inattendues, et les accidents, avec l'adresse des écarteurs, sont rares; lorsqu'un taureau est fatigué, on le remplace par un autre, et la corrida finit habituellement avec le sixième taureau.

Au commencement de la course, lorsqu'on voit ces exercices pour la première fois, on éprouve un peu d'anxiété, mais on ne tarde pas à suivre la lutte avec un certain intérêt et un certain plaisir. Dernièrement, à l'occasion des fêtes du Soleil, à Paris, on a donné quelques courses à l'Hippodrome, et la presse parisienne a été à peu près unanime pour reconnaître que la tauro-machie, à la mode du Midi, est loin d'être un amusement barbare et sauvage.

On écrit de Saint-Nazaire :

« Les premiers pigeons de la Société Pétrel, qui ont été lancés dimanche matin, vers 7 heures, à Saumur, ont regagné leurs colombiers avant 9 heures 1/2.

« Dimanche prochain, la Société l'Hirondelle fera un lancer à Port-Boulet. »

LA MONNAIE DE NICKEL

Enfin, va-t-on peut-être nous débarrasser des monnaies de bronze de 10 et 5 centimes, si lourdes et quelquefois si malpropres.

Le ministre des finances, avant les vacances du Parlement, a, ainsi que nous l'avons annoncé, déposé sur le bureau de la Chambre un projet de loi ayant pour objet la fabrication des monnaies de nickel de 20, 10

branche rivale... cette branche d'une légitimité si problématique... et, dans tous les cas, plus apte à la curée des titres qu'à la défense des bons principes !

— Ma chère Auro, dit vivement Marguerite, rien ne vous prouve que la branche cadette ne fasse pas son devoir envers son pays et sa croyance.

— Ont-ils payé de leur vie cette croyance et ce devoir ?

— Tout le monde n'a pas la chrétienne fortune de devenir martyr sur l'échafaud.

— Oh!... quand on le voulait bien !...

— Respectez au moins les morts, je vous en supplie, Auro.

— D'autant, mademoiselle, dit humblement le maire en rentrant discrètement dans la conversation, que cet événement va sans doute simplifier beaucoup vos affaires.

— Vous pouvez avoir raison, monsieur Bolesart.

— Car enfin, un jeune homme, en se trouvant tout à coup en face de toutes ces complications, pourrait bien se désister.

— M. Hercule était le dernier survivant de sa race, à l'époque où j'entrepris, pour mon propre compte, de lutter contre ses prétentions, et je n'ai jamais osé dire que dans sa carrière frêle accidentée d'officier de marine il ait pu trouver le temps de se marier.

Le maire eut un petit sourire important.

— Cependant, mademoiselle, c'est son fils qui est venu faire exhumer le cadavre.

— Son fils ?... où le prenez-vous ?

— Je lui ai parlé, mademoiselle.

— Vous rêvez, monsieur Bolesart !

— Un beau jeune homme, l'air triste et la voix grave. Il m'a lui-même donné les nom, prénoms, titres. Il m'a montré les pièces nécessaires. Il avait des larmes dans les yeux.

M^{lle} Auro s'était arrêtée, toute raide et pâlisante.

Le comte Hercule... un fils... le procès renaissant par cette filiation inattendue !... c'en était trop à la fois.

Elle ouvrit les deux bras en demandant : « De l'air !... de l'air !... » par une vieille habitude, quoique le vent du soir fût assez vif sur le grand chemin où les interlocuteurs s'étaient arrêtés.

Marguerite se précipita et le maire la reçut dans ses bras. Il plaça sous le faix et crut devoir l'asseoir avec précaution contre le talus de la route. La jeune fille lui faisait respirer les seuls qui la suivaient partout, vu l'impressionnabilité de cette robuste nature.

(A suivre.)

et 5 centimes, et le retrait de l'encombrante monnaie de billon.

Il y a longtemps déjà qu'on parle de cette substitution, mais comme en France les choses les plus simples et les plus utiles sont celles qui ont le moins de chances d'être adoptées, on avait toujours enterré la question.

Maintenant qu'elle est ressuscitée, il est à souhaiter qu'elle n'aille pas une fois de plus s'enfouir dans les cartons administratifs que l'Europe aurait tort de nous envier.

MORT DE M^{me} LEBEC-ESPIGAT

On annonce de Nantes la mort de la gracieuse et brillante artiste qui a remporté tant de succès au théâtre d'Angers pendant une partie de la dernière saison.

A Saumur, nous n'avons pu applaudir la remarquable chanteuse légère que dans les ouvrages suivants, où elle a obtenu les plus brillants succès : les *Mousquetaires de la Reine*, le *Docteur Crispin*, *Faust*, la *Traviata*, le *Barbier de Séville*, le *Voyage en Chine*, et la dernière fois dans *Sylvana*, un de ses triomphes, le 24 janvier dernier.

M^{me} Lebec-Espigat était à peine âgée de 22 ans. Elle était originaire de Toulouse. Mariée, en 1866, avec M. Lebec, architecte de Nantes, cette jeune femme a succombé à une maladie dont elle souffrait depuis longtemps et qui avait nécessité une grave opération d'un pied. La jeune artiste sera beaucoup regrettée.

Le deuil qui frappe le sympathique M. Lebec sera vivement partagé par tous ses amis et par toutes les personnes qui ont pu constater le talent, la sincérité, et le dévouement à son art dont faisait preuve en toute occasion M^{me} Lebec Espigat.

Voici en quels termes un de nos confrères d'Angers, le *Ralliement*, annonce la triste nouvelle de la mort de M^{me} Lebec :

« Nos lecteurs savent que vers la fin du mois de février, M^{me} Lebec-Espigat, douloureusement atteinte d'une carie des os du pied droit, avait été forcée d'abandonner notre première scène. A la suite d'une douloureuse opération, un mieux sensible s'était déclaré dans l'état de la sympathique artiste. Ses médecins l'avaient envoyée à la Bole, espérant que l'air vivifiant de cette station balnéaire achèverait la guérison de l'intéressante malade.

« Cet espoir ne s'est malheureusement pas réalisé. La santé de M^{me} Lebec-Espigat, dont il y a dix jours à peine, nous recevions les meilleures nouvelles, s'est subitement aggravée, et la malheureuse artiste s'est éteinte, avant-hier, après huit jours d'horribles souffrances.

« M^{me} Lebec-Espigat avait tenu les emplois de chanteuse légère au théâtre de Nantes, pendant la saison théâtrale 1885-1886.

« C'est là que, trois mois après son mariage avec M. Lebec, architecte-inspecteur des bâtiments communaux de cette ville, M. Neveu était allé l'engager pour le théâtre d'Angers.

« La mort de M^{me} Lebec-Espigat est une véritable perte pour le monde artistique. »

L'INSPECTEUR PRIMAIRE DE SAUMUR

L'Union de l'Ouest nous en apprend de belles sur le compte de M. l'Inspecteur des écoles primaires de notre arrondissement. Encore une autorité qui perd de son prestige et tout droit au respect !

Notre confrère d'Angers s'exprime en ces termes :

« Pendant que le ministère déclare qu'il ne veut pas être un gouvernement de combat, ses agents redoublent de vexations et de procédés violents, surtout en matière scolaire. Nous avons commencé et nous continuerons à enregistrer les actes qui sont en contradiction avec les promesses ministérielles.

« L'inspecteur primaire de Saumur, qui doit être un tyranneau assez réussi, a dressé deux procès-verbaux contre l'institutrice de Cléré et contre celle de Fontevault; il est inutile d'ajouter que ce sont deux congréganistes.

« A Cléré, l'inspecteur arrive à l'école et oblige les petites filles à déposer sur une table tout ce qu'elles ont dans leurs poches. Il n'avait aucun droit de violer le secret des poches des élèves; mais il ordonnait et l'on a obéi. Parmi les objets ainsi mis au jour,

se trouvaient, paraît-il, quelques recueils de cantiques. On était au cours de mai, et les enfants avaient apporté ces cantiques pour aller, après l'école, assister au mois de Marie.

» Avoir des cantiques dans sa poche !

Quel crime abominable !
Rien que la mort n'était capable
D'expliquer ce forfait.....

Aussi l'inspecteur a-t-il proposé la révocation de l'institutrice et la laïcisation de l'école.

» On croit rêver en voyant ces fureurs ineptes, ces outrages à la liberté et en même temps au sens commun. Pourtant le fait est incontestable, et nous ne craignons pas de démentir.

» Il paraît qu'à la préfecture, on a trouvé un peu excessive cette orgie d'intolérance. Mais au lieu de jeter au panier le rapport grotesque de l'inspecteur de Saumur, on s'est contenté de proposer au conseil départemental la censure contre l'institutrice. Cette peine flétrissante, à l'occasion d'un recueil de cantiques, était encore une énormité et une lâche concession aux dénonciations radicales. On nous assure que le conseil départemental d'instruction publique l'a repoussée. Si cela est vrai, nous ne pouvons que le féliciter.

» A Fontevault, c'est dans les pupitres des élèves que l'inspecteur a découvert quelques rares exemplaires des Psaumes de David, dans lesquels autrefois on enseignait à lire le latin.

» Enfin, il y avait dans ces pupitres une petite arithmétique élémentaire, qui n'a pas reçu l'estampille officielle. Il restait un stock de ce livre absolument inoffensif et les parents n'avaient pas consenti à le remplacer par un autre, qui n'aurait pas mieux appris le calcul à leurs enfants; cette dépense de luxe, les familles n'avaient pas voulu la faire. Là-dessus procès-verbal et demande de destitution de l'institutrice et de laïcisation de l'école.

» Pour M. l'Inspecteur de Saumur, les Psaumes en latin sont une lecture dangereuse et contraire, sans doute, aux préceptes de la morale civique. Cet homme assurément n'aime pas la poésie.

» Voilà la hauteur de vues et la façon de pratiquer la tolérance qui caractérisent l'an de la République 1887 ! Et au lieu de désavouer un agent compromettant et imbécile, à la préfecture on s'est contenté, comme pour la première affaire, de convertir la destitution en censure. Nous espérons que le conseil départemental aura fait à cette proposition le même accueil qu'à la demande de censure contre l'institutrice de Cléré. »

VÉLOCE-CLUB DE SAUMUR

Séance du 20 juillet 1887

La séance, ouverte à 9 heures, au siège social, Café du Commerce, est présidée par M. Baudriller, président.

Le procès-verbal de la dernière séance est lu, signé et approuvé par tous les membres actifs.

Le programme des courses devant avoir lieu le 28 août a été élaboré; il comprend six courses : bicyclettes, tricycles et monocycles.

Une sortie a été décidée, pour le 21 et le 22 août, de Saumur à Tours et de Tours à Amboise, pour répondre à l'invitation faite par le V.-C. de Tours, au sujet des fêtes vélocipédiques devant avoir lieu à cette époque à Amboise.

Tous les membres du Véloce-Club saumurois sont invités à y prendre part.

Pour le Véloce-Club saumurois :

SCHAEFFER, secrétaire adjoint.

CHEMIN DE FER D'ORLÉANS

Fête de l'Assomption

Billets d'aller et retour à prix réduits

A l'occasion de la fête de l'Assomption, les billets de bains de mer comportant une réduction de 40 0/0 sur le tarif général, délivrés aux conditions du tarif spécial n° 8 (§ 3, alinéa A) pour Saint-Nazaire, Le Croisic, Guérande et points intermédiaires, pendant les journées des 12, 13 et 14 août, seront valables pour le retour, savoir :

Ceux délivrés les vendredi 12 et samedi 13 août aux gares de La Chapelle-du-Chêne, Mézéray, Neuillé-Pont-Pierre, Saint-Antoine-du-Rocher, Châteaubriant, ainsi qu'aux gares et stations comprises entre ces

divers points et Saint-Nazaire, jusqu'au lundi 22 août;

Ceux délivrés aux mêmes points le dimanche 14 août, jusqu'au mardi 23 août;

Ceux délivrés à la gare de Tours, jusqu'au mardi 23 août.

Des billets de même nature seront délivrés pendant la journée du 15 août; ils seront également valables jusqu'aux derniers trains du lundi 22 ou du mardi 23 août suivant le cas.

CHEMIN DE FER DE PARIS A ORLÉANS

BAINS DE MER

A Saint-Nazaire, Saint-André-des-Baux, Pornichet, Escoubiac-la-Baule, Le Pouliguen, Batz, Le Croisic, Guérande.

Du 1^{er} juin au 1^{er} octobre, les vendredis, samedis et dimanches de chaque semaine, il est délivré, en destination des stations balnéaires ci-dessus, des billets aller et retour de toutes classes avec réduction de 40 0/0 sur les prix des tarifs généraux.

Ces billets sont valables pour le retour, savoir : ceux délivrés le vendredi et le samedi jusqu'au lundi suivant inclusivement, ceux délivrés le dimanche jusqu'au mardi suivant inclusivement.

Ils sont délivrés par toutes les gares et stations des lignes ci-après aboutissant à Saint-Nazaire :

Du Mans exclus à Tours,
D'Aubigné, de Sablé exclus et de La Suze exclus à La Flèche-Angers.

De Tours à Saint-Nazaire par Saumur-Angers.

Prix donnés comme exemple au départ de SAUMUR :

Pour Saint-Nazaire : 1^{re} classe, 26 fr. 40 ;
— 2^e classe, 19 fr. 90 ; — 3^e classe, 14 francs 05.

Pour le Croisic : 1^{re} classe, 30 fr. 85 ; —
2^e classe, 23 fr. 45 ; — 3^e classe, 16 fr. 85.

CHEMIN DE FER D'ORLÉANS

Voyages circulaires

EXCURSIONS en Touraine, aux châteaux des bords de la Loire et aux stations balnéaires de la ligne de Saint-Nazaire au Croisic et à Guérande.

1^{er} ITINÉRAIRE (durée : 30 jours). — Prix des billets : 1^{re} classe, 95 fr. ; 2^e classe, 70 fr.

Paris, Orléans, Blois, Amboise, Tours, Chenonceaux et retour à Tours, Loches et retour à Tours, Langeais, Saumur, Angers, Nantes, Saint-Nazaire, Le Croisic, Guérande et retour à Paris, via Blois ou Vendôme.

2^e ITINÉRAIRE (durée : 15 jours). — Prix des billets : 1^{re} classe, 60 fr. ; 2^e classe, 45 fr.

Paris, Orléans, Blois, Amboise, Tours, Chenonceaux et retour à Tours, Loches et retour à Tours, Langeais et retour à Paris, via Blois ou Vendôme.

On délivre des billets à toutes les gares et stations du réseau de la Compagnie d'Orléans, situées sur l'itinéraire à parcourir, pourvu que la demande en soit faite au moins trois jours à l'avance.

VARIÉTÉS

CONTE POUR LES INSTITUTRICES

Dix mille aspirantes institutrices ayant obtenu leur diplôme, sont actuellement sans emploi.
(*Journaux, passim.*)

Après avoir couru tous les bureaux de placement et interrogé toutes ses connaissances, M^{me} Martin finit par découvrir une fille nommée Eugénie, qui lui parut apte à remplir dans son ménage les délicates fonctions de cuisinière. Elle l'installa donc chez elle, lui donnant trente francs par mois et, pour logement, une de ces abominables mansardes qui constituent la découverte la plus importante de l'architecture moderne.

Eugénie avait séduit M^{me} Martin par un extérieur convenable et la façon dont elle avait répondu à ses questions. Si bien que M^{me} Martin dit à son mari, en parlant de la nouvelle bonne :

— Elle est très jolie et s'exprime presque aussi bien que nous.

— Oui, mais sait-elle faire la cuisine ? répondit Martin.

En effet, le ménage Martin ne tarda pas à s'apercevoir qu'Eugénie, malgré la distinc-

tion de son langage, ignorait la proportion de beurre que l'on a coutume de mettre dans les omelettes, ainsi que l'art si subtil de la friture des pommes de terre.

— Vous n'avez donc jamais fait de cuisine ? mon enfant, lui demanda M^{me} Martin, qui était de nature douce et indulgente.

— Jamais, dit Eugénie avec un sourire orgueilleux.

— Je vous l'apprendrai. Car vous me plaisez et vous devez être intelligente.

Malgré les remarquables leçons de sa maîtresse, Eugénie resta dans une ignorance culinaire qui désespérait le ménage Martin. Martin, en particulier, s'impatientait, car il n'avait de sa vie fait si mauvaise chèr.

— Mais enfin, que diable ! dit-il un jour à sa cuisinière, il est impossible que vous ne puissiez apprendre à faire une omelette ! Moi-même, je saurais faire une omelette !

— Monsieur, lui répondit Eugénie, les œufs sont composés de carbone, d'oxygène, d'hydrogène et d'azote. Ce que vous appelez improprement le blanc d'œuf n'est autre chose que de l'albumine. L'usage des œufs remonte à la plus haute antiquité, et il ne date pas seulement de Christophe Colomb, comme on le croit généralement. Je sais tout cela, je sais encore bien d'autres choses ; je sais que les biftecks que je vous fais brûler sont constitués avec de la fibrine et que le sel est du chlorure de sodium. Mais je ne sais pas faire la cuisine.

Martin fut absourdi et murmura :

— Quelle drôle de cuisinière !

— Monsieur, continua Eugénie, telle que vous me voyez, j'ai tous mes diplômes d'institutrice, et j'ai travaillé dix ans, nuit et jour, pour les acquérir. Je pourrais enseigner l'histoire, la chimie, l'astronomie et même l'orthographe. Malheureusement, il n'y a plus de place en France pour l'enseignement.

M^{me} Martin, qui était entrée sur ces entrefaites, pleura à chaudes larmes.

— Ma fille, s'écria-t-elle, vous êtes un ange ! Je vous augmente de dix francs par mois !

— Je ne mangerai donc jamais plus d'omelette ! soupira Martin.

ALFRED CAPUS.

NOUVELLES LECTURES DE FAMILLE

Ce volume contient un grand nombre de très belles gravures sur bois, et comprend 400 pages, format grand-jésus pittoresque.

Prix, Paris : volume broché..... 6 fr.
volume cartonné..... 7.50
cartonné luxe tranche dorée. 8 fr.

Librairie du Magasin Pittoresque, 29, quai des Grands-Augustins, Paris.

OCCASION EXCEPTIONNELLE

Vin blanc du pays, provenant d'une faille, à vendre, au comptant, à 20 francs l'hectolitre pris dans les magasins, quai de Limoges.

S'adresser à M. DOUESNEL, rue Saint-Jean, 28, Saumur.

PALAIS-ROYAL Bijouterie, fantaisie, choix splendide.
PALAIS-ROYAL Maroquinerie fins et ordinaire.
PALAIS-ROYAL Bois sculpté, articles suisses.
PALAIS-ROYAL Chinoiserie, laques, potiches, coquillages.
PALAIS-ROYAL Peignes riches et ordinaires.
PALAIS-ROYAL Articles de fumeurs, cuir et métal.
PALAIS-ROYAL Lunettes et pinces-nez, étuis.
PALAIS-ROYAL Eventails et écrans.
PALAIS-ROYAL Timbres caoutchouc.

MEILLEUR MARCHÉ

Que partout ailleurs
PALAIS-ROYAL, 8, rue Saint-Jean SAUMUR.

LES FRÈRES MAHON médecins spécialistes, « obtiennent mille guérisons par an dans les hôpitaux » Maladies de la peau et du cuir chevelu, teignes, dartres, chute des cheveux, etc. Le docteur Mahon, chargé pendant trente ans de traiter à l'hôpital d'Angers, consulte le dernier dimanche de chaque mois à Angers, de 1 à 4 heures, à l'hôtel d'Anjou. Dépôt des Pommades MAHON à Saumur, à la pharmacie GARLIN. — Paris, rue Rivoli, 30.

PAUL GODET, propriétaire-gérant.

Etude de M. V. LE RAY, avoué-licencié à Saumur, rue du Marché-Noir, n° 12.

EXTRAIT

D'un jugement de séparation de corps.

D'un jugement contradictoirement rendu entre parties par le Tribunal civil de première instance de Saumur, le quatre août mil huit cent quatre-vingt-sept.

Il appert que :

M. Louis Laboureau, propriétaire et marchand de porcs, demeurant à Saint-Pierre-en-Vaux, commune de Saint-Georges-des-Sept-Voies,

A été déclaré séparé de corps et de biens d'avec la dame Désirée Thibault, son épouse.

Pour extrait certifié sincère et véritable, par l'avoué sousigné.

Saumur, le huit août mil huit cent quatre-vingt-sept.

V. LE RAY.

séparée de corps et de biens d'avec le sieur son mari.

Pour extrait certifié sincère et véritable, par l'avoué sousigné.

Saumur, le 8 août 1887.

V. LE RAY.

A VENDRE

UNE

JOLIE PROPRIÉTÉ

Située à Neuillé près Saumur, à deux kilomètres de la gare du chemin de fer de l'Etat;

Comprenant :

- 1° Une BELLE MAISON d'habitation avec servitudes, remise, écurie, basse-cour; Grande pelouse, canal d'eaux vives, pièce d'eau; Belle avenue de tilleuls; 2° 4 hectares 30 centiares de prés et terres.

S'adresser à M. BEAUREPAIRE, avoué.

Etude de M. PAUL PROUX, commissaire-priseur de l'arrondissement de Saumur.

Vente de Chaussures

Aux enchères publiques,

PAR SUITE DE CESSATION DE COMMERCE

Le SAMEDI 13 AOUT 1887, et les samedis suivants, à une heure du soir, à Saumur, place du marché, Il sera vendu :

Une grande quantité de chaussures pour hommes, femmes et enfants, comprenant souliers et brodequins de toutes sortes, bottines de différentes espèces, galoches, pantoufles, espadrilles et autres objets.

Au comptant, plus 10 0/0.

A VENDRE

Belle chienne d'arrêt

S'adresser au bureau du journal.

A VENDRE

Une TONNE pouvant cuver sept barriques.

S'adresser rue d'Orléans, 67.

A LOUER

Pour le 1er octobre,

MAISON ET JARDIN

REMISE ET ECURIE

Rue de Bordeaux, 39.

S'adresser à M. GUIGNARD, rue du Portail-Louis, 43. (522)

A LOUER

En totalité ou par parties

ANCIENNE MAISON DU PRINTEMPS

Située rue de la Tonnelle.

S'adresser à M. veuve COUTARD, place du Petit-Thouars, Saumur.

CHANGEMENT DE DOMICILE

Les Magasins de Chemiserie de M. DORÉ sont transférés rue du Portail-Louis, 29. (476)

APPRENTI de 16 ans est demandé à l'Épicerie Parisienne, rue d'Orléans.

VINS EN GROS

DESGUIRAUD ET BOURASSEAU

A Saumur.

Vente au comptant, fûts à retourner dans le mois.

VIN ROUGE..... 65 fr. VIN BLANC supérieur... 65 fr. id. ordinaire... 50 fr.

MM. les cultivateurs trouveront des vins à haut degré à raison de 30 fr. l'hectolitre, pour remonter les vins trop faibles pour être transportés ou supporter la chaleur.

Des crédits sont faits aux maîtres d'hôtels, cafetiers et limonadiers.

CIDRES

Mayenne, Bretagne et Normandie

M. ROUSSEAU prévient sa nombreuse clientèle qu'il reçoit des cidres et poirés de première qualité. Livraison par barrique et petit fût à domicile. Rue Nationale, 18. (799)

FABRIQUE D'AMEUBLEMENTS EN TOUS GENRES

Vieux Chêne et Noyer sculpté

SPÉCIALITÉ DE SALLES A MANGER

H. HARDY

LEVÉE-NEUVE, SAUMUR

Mise en vente d'un choix considérable de SALLES A MANGER à des prix défiant toute concurrence.

SALLE A MANGER

Vieux chêne sculpté

Buffet petit modèle, colonnes torsées ou autres. Table à rallonges, patins chimères, 12 couverts, 6 chaises, au choix... 375 fr. net.

La même avec buffet grande taille..... 440 fr. net.

SALLE A MANGER

Henri II

Buffet à crédence, vaisselier avec vitraux de couleur et ferrures nickelées. Table à estrade avec rallonges, 6 chaises assorties... 500 fr.

RÉPARATIONS DE MEUBLES ANTIQUES

Ameublements de salon, chambres à coucher, armoires à glace, bureaux, bibliothèques, meubles d'antichambre et porte-chapeaux, chaises garnies cuir repoussé, coffres à bois, guéridons, sièges en bois courbé, glaces, etc.

Envoi sur demande de dessins et prix de tous meubles.

LESSIVE-IRIS LE PAQUET 0 fr. 35

Blanchit et parfume le linge sans l'attaquer

Se recommande spécialement aux mères de famille pour le blanchissage du linge des bébés.

La plus économique des Lessives connues.

En vente chez M. GONDRAND, et principaux épiciers. Vente en gros : JOUTEAU et CAMUS, Poitiers. (287)

INJECTION PEYRARD

ex-Pharmacien à Alger. L'Injection Peyrard est la seule au monde ne contenant aucun principe toxique ni caustique, guérissant réellement en 4 à 6 jours. Rapport: « Plusieurs médecins d'Alger ont essayé l'Injection Peyrard sur 232 Arabes atteints d'écoulements récents ou chroniques, dont 80 malades depuis plus de 10 ans, 60 depuis 5 ans, 92 de 4 jours à 2 ans; le résultat inouï a donné 231 guérisons radicales après 6 à 8 jours de traitement. Deuxième essai, fait sur 181 Européens, a donné 181 guérisons. Chez l'inventeur E. PEYRARD, place du Capitole, à Toulouse, et dans toutes les Pharmacies.

Advertisement for DENTS by Léon A. Fresco, Chirurgien-Dentiste, 68, Quai de Limoges, Saumur. Services include extraction, aurification, and pricing.

COURS DE LA BOURSE DE PARIS DU 10 AOUT 1887.

Table with 4 columns: Valeurs au comptant, Clôture précé, Dernier cours, and Valeurs au comptant. Lists various financial instruments and their market values.

CHEMINS DE FER - GARES DE SAUMUR

Table of train schedules for various lines: LIGNE DE L'ÉTAT, LIGNE D'ORLÉANS, SAUMUR - PORT-BOULET - CHINON. Includes station names and departure/arrival times.

Vu par nous Maire de Saumur, pour légalisation de la signature de M. Godet Hôtel-de-Ville de Saumur,

Certifié par l'imprimeur sousigné.